

Infrastructure  
Matériel et systèmes  
3003 Berne

# APPENDICE 1

## À LA FEUILLE D'INSTRUCTION N° 23

ANNEXÉE AUX DIRECTIVES CONCERNANT LA MAINTENANCE ET  
L'ÉLIMINATION DU MATÉRIEL DE PROTECTION CIVILE

Conditions et prestations de RUAG Electronics,  
état au 1<sup>er</sup> juillet 2006

	Ind	Date	Visa	Modifications	Responsable		
<b>E</b> <b>d</b> <b>i</b> <b>t</b> <b>i</b> <b>o</b> <b>n</b>	a	18.12.06	Win	Nouveau document	<b>Tél</b> 031/322 51 45 <b>Fax</b> 031/322 52 98		
	b						
	c						
	d						
	e					<b>23 - 1</b>	Index a
Approuvé		Date: 18.12.2006	Visa: Kb				

# RUAG

Aerospace Defence Technology

OFFICE FÉDÉRAL DE LA  
PROTECTION DE LA POPULATION  
Infrastructure, Matériel et systèmes  
3003 Berne

## Conditions et prestations de RUAG Electronics, état au 1<sup>er</sup> juillet 2006

### 1. Entretien périodique

- Prestations:**
- Contrôle visuel et mécanique
  - Contrôle du fonctionnement au moyen d'un appareil spécifique
  - Contrôle de la boîte d'introduction au moyen d'un appareil spécifique
  - Test du parasurtension
  - Remplacement du parasurtension défectueux

<b>Prix:</b>	1 – 4 pce	par pce	Fr. 158.--
	5 – 9 pce	par pce	Fr. 148.--
	dès 10 pce	par pce	Fr. 134.--

La réparation des appareils défectueux n'est pas comprise dans les prix (voir ch. 2).

### 2. Réparations

Si le mandant n'en décide pas autrement, les réparations ne dépassant pas Fr. 300.-- sont entreprises sans discussion préalable.

Si le montant dépasse Fr. 300.--, RUAG établit un devis avant d'entreprendre les réparations.

- 3. Conditions:**
- Délai de livraison: 3 semaines à compter de la date de réception du mandant (toutes prestations)
  - TVA (7,6), frais de port et d'emballage en sus
  - 3 mois de garantie sur les réparations

**4. Contact:**

Stephan Sommerhalder  
RUAG Electronics  
Telecom Systems & Services  
Stauffacherstrasse 65  
Case postale  
3000 Berne 22  
Tél.: 031 376 67 73  
E-mail: [stephan.sommerhalder@ruag.com](mailto:stephan.sommerhalder@ruag.com)